





Prix variables gaz naturel pour les contrats conclus en Janvier 2022 - TVA incluse Pour les particuliers en Région de Bruxelles-Capitale

## Composition du prix de votre énergie



- Energie fournie (ENGIE)
- Coûts de réseaux (Gestionnaire de réseau)
- Impôts, charges et tva (Gouvernement)

#### Vos avantages

Vous profitez immédiatement de la baisse des prix du marché pour une durée indéterminée

## **Services gratuits**

- Service client en ligne et hors ligne 5 étoiles
- Facture par la poste ou par e-mail
- Réductions chez nos partenaires

# Prix indexés de l'énergie - durée indéterminée

Redevance fixe (€/an)



Prix par kWh (€cent/kWh)

30,00 14,309

## Coûts de réseaux (distribution et transport)

Gestionnaire	Distribution								
du réseau de distribution	Petite consommation <= 5 000 kWh/an		Moyenne consommation 5 001 – 150 000 kWh/an		Grande consommation >= 150 001 kWh/an		Activité de mesure		
	Terme fixe (€/an)	Terme proportionnel (€cent/kWh)	Terme fixe (€/an)	Terme proportionnel (€cent/kWh)	Terme fixe (€/an)	Terme proportionnel (€cent/kWh)	Relevé annuel (€/an)	Relevé mensuel (€/an)	(€cent/kWh)
SIBELGA	6,03	2,144	46,54	1,335	983,66	0,711	19,13	353,54	0,178







Prix variables gaz naturel pour les contrats conclus en Janvier 2022 - TVA incluse Pour les particuliers en Région de Bruxelles-Capitale



## **Suppléments**

Supplements (€cent/kWh)	
Cotisation sur l'énergie	0,12073
Accise fédérale (8)	0,06534

Droit pour le financement des Obligations de Service Public (OSP) (€/an)				
6 ou 10 m3/heure (4)	3,34			
6 ou 10 m3/heure (5)	11,91			
16 m3/heure	28,75			
25 m3/heure	71,15			
40 m3/heure	142,30			
65 m3/heure	355,89			
100 m3/heure	494,84			
160 m3/heure	635,54			
> 160 m3/heure	918,54			

(1) Le prix ci-dessus a été calculé sur la base du paramètre TTF101 (Heren) du mois = 113,0571 €/MWh, d'application pour Janvier 2022. Le coefficient multiplicateur du TTF101 (Heren) est dimensionné pour convertir le prix du TTF101 (Heren) en c€/kWh. Le paramètre TTF101 (Heren) est calculé et publié par ENGIE (voir www.engie.be). Le paramètre TTF101 (Heren) évolue en fonction du prix du gaz sur le marché de gros aux Pays-Bas « ESGM » (TTF). La définition du TTF101 (Heren) est la suivante : TTF101 (Heren) est la moyenne arithmétique des prix forwards journaliers du gaz naturel pour le mois de fourniture concerné sur les « European Spot Gas Markets » (« ESGM ») (tels que publiés par ICIS-Heren Energy Ltd., sous le titre « TTF Price Assessment ») pendant le mois précédant le mois de fourniture.

Les factures de consommation sont établies sur la base de la moyenne pondérée des prix de la période de consommation concernée.

La formule hors TVA d'application pour Janvier 2022 est la suivante :

Prélèvement : 0,5200 + 0,1000 x TTF101 (Heren)

- (3) Vous ne payez pas de TVA sur ces coûts.
- (4) Lorsque la dernière consommation annuelle standardisée calculée est inférieure ou égale à 5 000 kWh..
- (5) Lorsque la dernière consommation annuelle standardisée calculée est supérieure à 5 000 kWh.
- (6) Le calcul a été effectué en juin 2021 pour un contrat EASY Indexed sur la base d'une consommation privée de 16000 kWh/an à Bruxelles.
- (7) Vous trouverez plus d'informations sur vos paiements sur https://www.engie.be/fr/support/faq/facture/paiements/.
- (8) Droit d'accise spécial d'application à partir du 01/01/2022 remplaçant la cotisation fédérale. Il est calculé suivant un tarif dégressif par tranche de consommation, calculé sur une base annuelle.

#### Frais de rappel et de mise en demeure (3) (7) Montants d'application en 2022

Frais de rappel (1er gratuit)	7,50 € (max)
Mise en demeure	15,00 € (max)